fiscalité

Exp/Afz : Boulevard du Jardin Botanique 20 - 1030 Bruxelles

IJBEA12009000106429599 B-W143

NELSON VAN CAMPENHOUT
CHAUSSEE DE WATERLOO 633, 3E
1050 IXELLES

46A62F1BE0021EEB8EA85DE978840159

DATE D'ENVOI : 8 décembre 2020

N° DE REFERENCE : 0555997367
N° REDEVABLE : 101031587

Données de contact avec l'administration

Courrier postal : Bruxelles Fiscalité
B.P. 12014 Bruxelles Gare du Nord, 1030 Bruxelles

Mail : info.fiscalite@fisc.brussels
Fax : (+32)02.430.61.00

Een Nederlandstalig document is verkrijgbaar op aanvraa

Précompte immobilier
Rappel

Vous recevez ce document car, selon nos données, votre précompte immobilier[1] reste à ce jour impayé.

Redevable
NELSON VAN CAMPENHOUT

Références	
Division cadastrale	21447
Commune	IXELLES
Exercice d'imposition	2020
Article de rôle	1401210027
Rôle exécutoire le	09/07/2020

Paiement	
Montant à payer	1.257,85 EUR
Date limite de paiement	21/01/2021
Compte bancaire (IBAN)	BE91 0972 3108 1076
BIC	GKCCBEBB
Communication structurée	+++140/1210/02719+++

Montant	
Montant de l'impôt	1.433,85 EUR
Réduction(s)	0 EUR
Prime(s)	- 176,00 EUR
Intérêts de retard[2]	0,00 EUR
Déjà payé	0 EUR
Total	1.257,85 EUR

Evitez des frais supplémentaires et un recouvrement forcé en payant à temps.

Paiement

Vous devez payer par virement bancaire sur notre compte bancaire avec la communication structurée indiquée.

Facilités de paiement

Si vous éprouvez des difficultés pour payer le montant de l'impôt, vous pouvez demander un délai de paiement supplémentaire ou un paiement échelonné. Introduisez votre demande avant la date limite de paiement :

- sur notre site internet https://fiscalite.brussels;
- par e-mail ou par courrier.

E.R : F. Van Den Branden, Bd du Jardin Botanique 20, 1030 Bruxelles

« Bruxelles Fiscalité » et « fiscalite.brussels » sont les dénominations par lesquelles le Service public régional de Bruxelles Fiscalité est désigné.

[1] Article 251 du Code des impôts sur les revenus 1992.

[2] Article 37 du Code bruxellois de procédure fiscale.